

## Epône, (Elisabethville), Aubergenville au temps des Capétiens

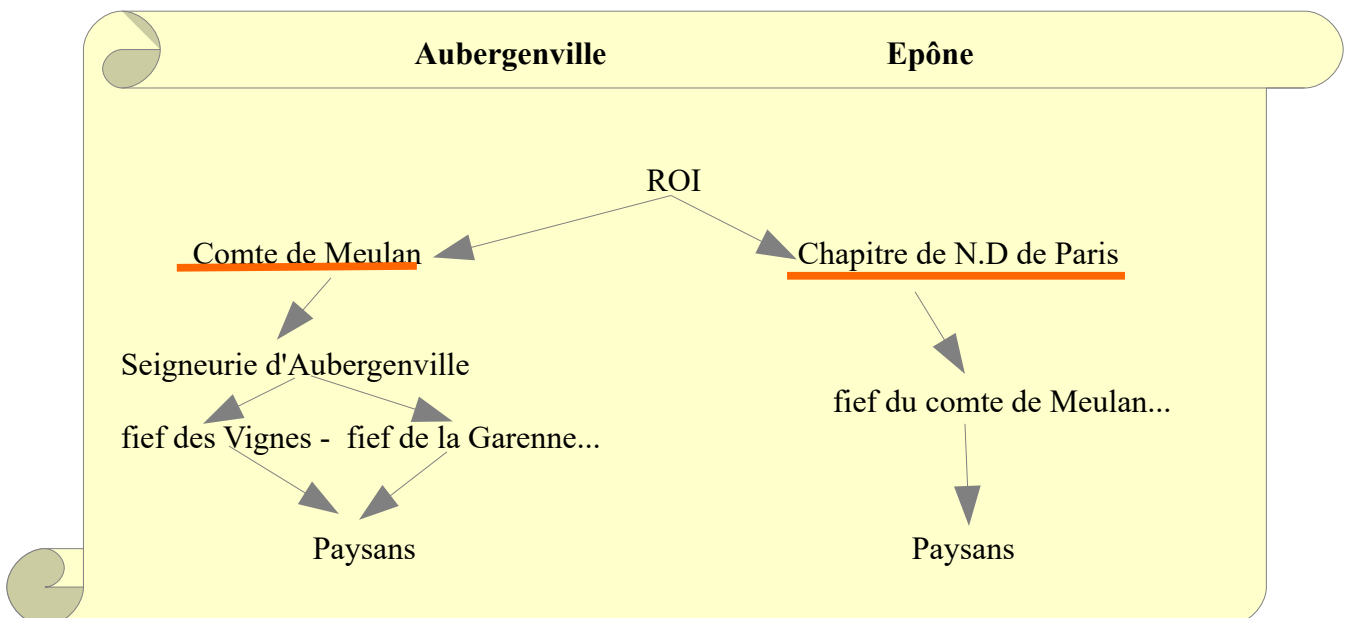
Sur une si longue période – près de 9 siècles – les sources évoquant Aubergenville et Epône, sont fragmentaires (\*); il est cependant possible d'en dégager quelques thèmes.

### 1 – La féodalité en Seine-Mauldre

#### – Rappels sur un système :

*Un contrat d'homme à homme, engage une réciprocité de services : aide financière, en nature, service armé, corvées... en échange d'une protection. Une terre (fief) est attribuée par un seigneur à un vassal qui peut faire de même, contribuant à la formation d'une pyramide socio-économique allant du Roi – Suzerain (c'est à dire seigneur suprême) – jusqu'au plus humble paysan.*

#### – proposition simplifiée pour notre région



le nouveau système se met en place entre les IXe et XIe siècles; le comte de Meulan sera ainsi confirmé pendant plusieurs siècles sur un territoire certes variable, mais qui inclura toujours la seigneurie d'Aubergenville. Apparue au XIe siècle celle-ci est elle même fractionnée en plusieurs fiefs. On remarquera que le seigneur peut être laïc – Meulan, Aubergenville... ou religieux comme à Epône le Chapitre de Notre Dame de Paris; il dispose de pouvoirs variables (impôts, justice...) en fonction du rang qui est le sien : les comtes de Meulan, tout puissants “chez eux”, sont tributaires d u chapitre pour leurs possessions d'Epône...

(Borne de la fin du XVIIe siècle, située rue d'Antar à Epône. Elle est marquée ND pour « chapitre de Notre Dame »)

Les héritages, ventes, mariages, apanages... rendent très complexe un territoire fractionné en une mosaïque de petites principautés ; une énumération de toutes les familles se succédant chez nous jusqu'à la fin de la guerre de cent ans, serait fastidieuse et bien difficile. Un Seigneur peut en outre avoir des terres en des lieux éloignés : au 13e siècle, un seigneur d'Aubergenville l'est aussi de Pinterville en Normandie...

\* (indications bibliographiques en fin de chapitre; page 22)

Les vicissitudes historiques amènent cependant une simplification de nos seigneurs principaux.

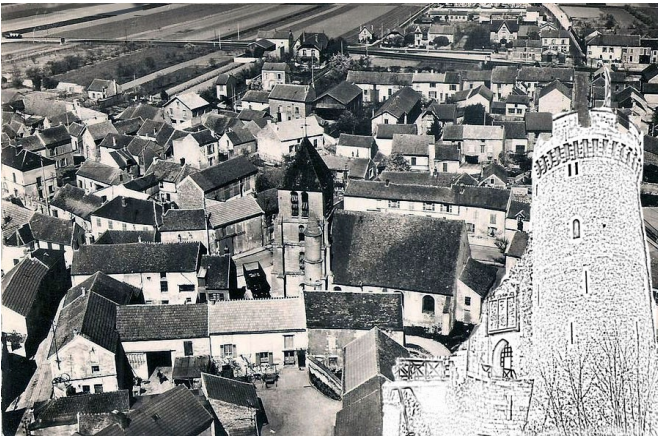
1204/09 : - Philippe Auguste réunit le comté de Meulan au domaine royal.  
- le chapitre de ND s'agrandit sur le territoire d'Aubergenville  
(sur une partie des terres de la Garenne)  
1366 : - le Chapitre met la main sur la seigneurie d'Aubergenville, contrôlant ainsi une grande partie de notre territoire.

Administrativement, Aubergenville et Epône dépendent de Mantes et Meulan siège d'une généralité et d'un baillage devenus les éléments clés de la maîtrise territoriale de la monarchie.

## 2 – les châteaux

L'imaginaire collectif associe souvent : “seigneur et château” ; c'est rarement le cas ; quand il est dans ses domaines, le seigneur réside dans une ferme, au mieux, dans un petit manoir.

D. Bricon note dans son ouvrage (“Epône raconté aux épônois”) qu'il n'a trouvé aucune trace de l'existence d'un château fortifié sur la commune d'Epône. On conçoit que le Chapitre n'ait pas toléré la construction d'un tel édifice se posant directement en rival de son pouvoir.



Les choses semblent différentes pour Aubergenville, où le seigneur principal réside au service du comte de Meulan; il pouvait posséder sinon un château, du moins une résidence fortifiée. Différentes sources évoquent un château situé près de l'église - à l'emplacement de l'ancienne mairie - dont il ne subsiste au XVI<sup>e</sup> siècle, que quelques vieilles pierres.

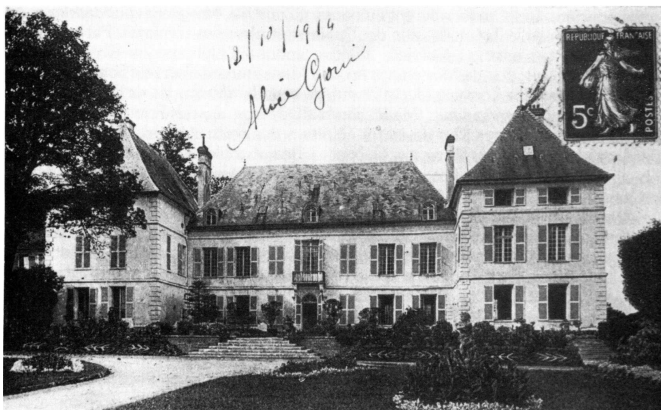
Photomontage à partir d'une carte des années 1950 et d'une photo du château de Robert le Diable retravaillée.

A partir des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la proximité de la cour et la richesse des terroirs, attirent chez nous nobles et bourgeois aisés qui acquièrent des biens - fiefs ou arrière-fiefs. Ils appartiennent ou non à de grandes lignées, sont souvent attachés aux services de la monarchie et ont des possessions dans tout le pays. Nous avons des informations plus nombreuses sur eux, comme ci-dessous pour Epône.





C'est aux XVIIe – XVIIIe siècles que les familles nobles qui se fixent à Aubergenville et Epône font construire des châteaux ; voici les principaux.



Château de Cocheret vers 1900 29

Déjà présente à Epône, la famille des Fossez achète le manoir de Cocheret au milieu du XVe. Les mariages n'empêchent pas le domaine de rester dans le lignage ; vers 1650 Marie des Fossez (épouse de Mesme) fait sans doute construire le château (pratiquement dans l'état ci-contre).

En 1706, la dernière héritière devenue Madame de Créquy vend le domaine à un noble normand : louis Hérault ; il restera dans cette famille un siècle et demi.

Carte de la collection Bricon – archives municipales d'Epône.



Les seigneurs de Nézel ont conservé pendant près de 7 siècles, leur seigneurie et l'arrière fief de Mongardé. Le petit manoir passera après mariage à la famille Poncerot de Richebourg à partir de 1700. En 1788, faute de descendant, le dernier héritier lègue le domaine à son neveu : Joseph Marie de Kouallan – en cadeau de mariage.

Carte de la fin du XIXe siècle avec un château sans doute proche de son état premier. Il sera ensuite modifié.



Le domaine des Vignes est propriété du marquis de Crèvecoeur, comte de Manneville qui fait construire le château au milieu du XVIIe siècle – dans un état sans doute proche de celui ci-contre. Emmanuel Telle D'Acosta, noble d'origine portugaise, achète la propriété en 1758 et obtient un acte substituant son nom à celui du vieux fief.

A partir de 1790 le domaine devient patrimoine de la famille de Castellane et le reste jusqu'à pratiquement la seconde guerre mondiale ;



Au XVIe siècle, le domaine de la Garenne et sans doute son petit manoir, échoient aux familles : de Foucheret, puis Coynard (après mariage). Propriétaire à partir du milieu XVIIIe, Jean Antoine Randon d'Hannecourt fait de grands travaux et aménage le parc. Le dernier héritier direct décède en 1841.

ci-contre le château après ses nombreux aménagements du XIXe siècle.

D'autres châteaux existent, comme celui situé à l'emplacement du domaine de « Bois Bodin », détaché du domaine d'Acosta au début XVIII<sup>e</sup> siècle, il appartient à Madame de Saint Germain pendant plus d'un siècle. De grosses demeures accueillent aussi bourgeois ou nobles de robe comme celle du Vivier à Aubergenville ou le manoir de Velannes pour les Thiboust de la Fontaine sur Epône.  
Que de familles à particule pour nos petits territoires !

### **3 – « Si loin de Dieu, mais si près du Roi » (cf le dicton mexicain : « Si loin de Dieu, mais si près des E.U. »)**

En 987 à l'élection de Hugues Capet, le « Rex francorum » ne possède qu'un petit domaine en Ile-De-France ; Mantes et Meulan jouent déjà un rôle stratégique. Pour Aubergenville et Epône cette proximité les expose aux aléas politiques qui émaillent les 8 siècles d'Histoire qui vont suivre.

#### *Petit condensé de chronique locale, à la manière de... (libre transcription à partir de faits réels)*

(La longue lutte entre les maisons de France et d'Angleterre commence avec Guillaume le conquérant avec lequel les comtes de Meulan resteront liés. Plus tard, la « guerre de cent « ans » reproduira cette alliance, faisant d'Aubergenville, Epône et du territoire entre Mantes et Meulan, une zone de conflit.)

***1087 ... cette année là, Guillaume s'en vint assiéger Mantes et dévaster le territoire alentour...***

***1109 ... nos bons villages furent dévastés par le passage des troupes royales pour cause que le comte avait rejoint le camp de l'anglais...***

***1204 ... en ce temps là, suite aux duperies du comte, le bon Roi Auguste s'en vint rattacher à son domaine, le comté de Meulan et ses villages...***

***1257 ... le bon Roi Louis le neuvième a séjourné en notre paroisse d'Epône, ce qui fut cause de ravissement, mais aussi de lourdes charges pour tous...***

***1338 ... il sera dit comment la trahison du prince de Navarre, le beau-frère du Roi, entraîna Aubergenville et Epône dans bien des tourments...***

***1346 ... les anglais du roi Edouard ont pris Mantes et commis de grandes et mauvaises actions sur la rive gauche de la Seine à Epône et Aubergenville...***

***1364 – 1365 ... les passages successifs du sieur du Guesclin et des troupes anglaises alliées à Charles le mauvais, causent moult malheurs à nos pauvres paysans... 1366 faisons espoir que la paix signée entre Charles le navarrais et le Roi apporte tranquillité dans notre région ; il suffit aujourd'hui à nos gens, de supporter les corvées et taxes pour réparations des dévastations passées...***

***1414 ... pourquoi faut-il que les querelles des puissants rejaillissent sur le pauvre peuple ? Que ne plaît-il à Dieu de nous en préserver ?... Orléans, frère du Roi, mena combattre ses troupes contre Jean sans peur, le bourguignon venu à Meulan, livrant notre belle campagne aux bandes armées de toutes sortes ; les anglais sur le recul alors que revient le Roi Charles, ne sont pas les derniers à piller nos terroirs exsangues...***

(libéré de l'invasion extérieure, notre territoire est encore directement impliqué dans les troubles des guerres de religion et de la Fronde.)

***1561 ... quelques familles de la religion prétendument réformée sont venues se réfugier au lieu-dit Vaux, loin de notre sainte paroisse d'Aubergenville...***

***1590 ... Henri chevaucha vers Meulan afin de secourir sa fidèle place assiégée par Mayenne et les Guise...***

***1636 devant les menaces, le roi mande ses sujets d'Aubergenville, Epône, Flins et Nézel... afin de travailler aux murs d'enceinte de la ville de Meulan...***

